

RNCP35983 - Designer en architecture d'intérieur

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION AFIP FORMATIONS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n°1 – Analyse de la demande client en matière d'architecture d'intérieur et/ou de design d'espace et conseil au client			
A1.1 Analyse de la demande client <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des entretiens de rencontre avec le maître d'ouvrage - Rédaction des comptes-rendus d'entretiens - Identification des besoins du maître d'ouvrage - Contextualisation de la demande client - Etude de l'offre concurrentielle sur un projet similaire - Analyse architecturale et réglementaire du projet client 	<p><i>A partir de l'analyse de la demande du maître d'ouvrage, du contexte économique, technique, temporel, financier, et concurrentiel, proposer une offre de service cohérente au projet.</i></p> <p>C1.1 Analyser la demande en se basant sur les comptes-rendus des entretiens avec le commanditaire et en réalisant des visites sur site afin de comprendre et, de contextualiser son projet d'architecture/design espace dans sa globalité (forces, faiblesses, valeurs...) et de proposer une offre de service adaptée.</p> <p>C1.2 Etudier la faisabilité du projet sur le plan budgétaire et technique en s'appuyant sur des études comparatives et sur l'offre concurrentielle afin d'accompagner le client dans ses choix.</p> <p>C1.3 Assister le client dans l'expression de ses besoins en prenant en compte les résultats des</p>	<p>C1.1 à C1.7:</p> <p>Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas réelle ou reconstituée :</p> <p>Le candidat réalise et présente une étude de faisabilité en s'appuyant sur les comptes-rendus des entretiens, de l'étude de l'offre concurrentielle et en prenant en compte les contraintes techniques, budgétaires, législatives et réglementaires.</p>	<p>C1.1 à C1.7</p> <p>Le jury s'assure que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La problématique et les besoins du client sont identifiés et présentés. - Les comptes-rendus des différents entretiens existent. - Le maître d'ouvrage et les différents interlocuteurs.trices sont identifiés.ées.

	<p>études de faisabilité dans le but de rédiger le brief client.</p> <p>C1.4 Conseiller le maître d'ouvrage dans l'élaboration de son projet en lui apportant des éclairages et des précisions sur le plan technique et financier et en lui proposant des solutions innovantes afin de lui offrir de nouvelles perspectives</p> <p>C1.5 Rédiger le brief du client à partir de l'analyse de la demande, des résultats des études de contraintes techniques et budgétaires afin de cadrer le projet.</p> <p>C1.6 Explorer et expérimenter les axes de recherches en définissant les hypothèses (divergence), les enjeux des solutions (convergence), en relation avec les objectifs validés par le client et en accord avec un processus créatif en mobilisant des références culturelles sociologiques et juridiques afin de conceptualiser les réponses créatives.</p> <p>C1.7 Analyser le projet demandé en se référant aux normes de construction de bâtiment via le Code de l'Habitation et de la Construction, afin d'obtenir un espace conforme aux obligations législatives et réglementaires.</p> <p><i>A partir de la demande du maître d'ouvrage analysée de manière holistique, proposer des solutions créatives en argumentant ses choix.</i></p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins du client émergent des différents entretiens (le candidat présente un compte rendu des différents échanges et sollicitation avec le client). - L'étude de la concurrence est réalisée. - Le brief client est présenté et tient compte à la fois de l'analyse de la demande mais aussi des résultats de contraintes techniques et budgétaires, législatives et réglementaires - Plusieurs axes de recherches et planches sont présentés.
--	---	--	--

<p>A1.2 Production d'une démarche créative et validation du pré-projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'Histoire de l'art et de l'architecture - Déclinaison du projet du maître d'ouvrage en propositions créatives concrètes - Elaboration d'un argumentaire pertinent - Réalisation de maquettes graphiques - Conservation de la cohérence du projet 	<p>C1.8 Développer des intentions conceptuelles en se référant à l'Histoire de l'art et de l'architecture à travers l'étude de la culture architecturale et artistique en mobilisant ses ressources en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Techniques de créativité • Construction du sens • Références culturelles et artistiques • Références plastiques <p>afin de justifier ses choix graphiques.</p> <p>C1.9 Produire et présenter des maquettes en convoquant ses qualités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Graphiques • Narratives • Spatiales • En Rough <p>en vue de présenter une palette de solutions concrètes.</p> <p>C1.10 Rédiger un document de synthèse en Français et en anglais en prenant en compte les axes de recherche développés et en mobilisant les connaissances en Anglais technique afin de valider le pré projet avec le commanditaire.</p> <p>C1.11 Sélectionner les propositions en échangeant avec le commanditaire afin de déterminer l'axe et le concept à développer</p> <p>C1.12 Estimer le projet en réalisant une étude comparative et en prenant compte les dimensions : coût et délais, afin de vérifier sa compatibilité avec l'enveloppe financière et valider le projet avec le commanditaire.</p>	<p>C1.8 à C1.13 :</p> <p>Soutenance orale devant jury à partir d'une mise en situation professionnelle.</p> <p>Le candidat réalise les maquettes graphiques créatives en justifiant ses choix artistiques et graphiques à travers un argumentaire pertinent, il présente également l'étude budgétaire et il soutient le document de synthèse rédigé pour la validation du projet.</p>	<p>C1.8 à C1.13 :</p> <p>Le jury s'assure que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les intentions conceptuelles s'appuient sur des références architecturales et historiques. - Les propositions reposent sur des références culturelles et artistiques. - La lecture de croquis et de schémas est maîtrisée - Le dessin technique et le dessin de détail est maîtrisée - Le graphisme et les techniques de communication/marketing sont acquises. - La maquette graphique est réalisée - Les choix graphiques sont présentés et justifiés plastiquement. - Les maquettes graphiques sont produites <ul style="list-style-type: none"> - Le document de synthèse et présenté en français et en anglais - Les créations et les réalisations présentées sont en cohérence avec le projet demandé.
---	--	--	--

	<p>C1.13 Valider le projet avec le maître d'ouvrage en lui présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la maquette graphique - le développement du concept - les solutions techniques - les matériaux retenus - une première estimation du projet <p>afin de réaliser le devis et de commencer la conception du projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'axe retenu est issu des propositions développées - L'étude budgétaire est présentée et prend en compte les dimensions coût et délais - Le budget est en adéquation avec le projet et les matériaux retenus sont présentés - La preuve de validation du projet par le commanditaire - Le devis est présenté
--	--	--	--

Bloc 2 – Conception de projet d'architecture d'intérieur ou de design d'espace

<p>A2.1 Réalisation d'une étude d'esquisse (ESQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la notice architecturale et technique - Elaboration de la notice économique - Etude de la faisabilité du projet (dans le temps, dans l'espace, financière et technique). 	<p><i>A partir des résultats de l'analyse de la demande du maître d'ouvrage, réaliser une étude d'esquisse du projet sur les plans architecturaux, techniques et économiques, afin qu'il valide des choix de vie et se projette dans son habitat de demain.</i></p> <p>C2.1 Elaborer la notice architecturale et technique avec des esquisses et des plans en se basant sur les paramètres de terrain, les options de construction envisagées par le client afin de définir l'organisation générale des espaces et l'articulation des pièces entre elles.</p> <p>C2.2 Elaborer la notice économique en sollicitant les différents intervenants et fournisseurs et en proposant plusieurs options éventuelles répondant aux conditions évoquées par le maître d'ouvrage afin de dresser une première estimation des coûts des travaux.</p> <p>C2.3 Réaliser une étude de faisabilité temporelle, spatiale, financière et technique du projet en se basant sur les données</p>	<p>C2.1 à C2.4</p> <p>Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas réelle ou reconstituée</p> <p>Le candidat élabore une synthèse de l'étude d'esquisse en rédigeant la notice architecturale et technique, la notice économique et les résultats de l'étude de faisabilité du projet.</p>	<p>-</p>
---	---	---	----------

	<p>de terrain recueillies à la suite de la première visite, afin de mettre en adéquation l'ouvrage avec les besoins prédéfinis et faire valider le projet par le client</p> <p>C2.4 Intégrer les contraintes fonctionnelles, réglementaires, environnementales et techniques en s'appuyant sur les données relevées de l'état des lieux afin de garantir la conformité du projet par rapport au cahier des charges.</p>		
<p>A2.2 Elaboration d'un avant-projet sommaire (APS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des plans d'ensemble - Estimation du coût prévisionnel des travaux - Réalisation de plans détaillés - Estimation de la durée des travaux 	<p><i>A partir de l'étude d'esquisse retenue par le maître d'ouvrage, élaborer un avant-projet sommaire (APS) afin d'approfondir son offre de service.</i></p> <p>C2.5 Estimer le coût prévisionnel des travaux du projet retenu par le maître d'ouvrage en sollicitant le concours des prestataires extérieurs (fournisseurs, intervenants, bureaux d'études techniques) afin d'établir un budget prévisionnel de l'ouvrage.</p> <p>C2.6 Elaborer des plans d'ensemble (plan de situation, plan de masse) en utilisant un logiciel de conception assistée par (Autocad, Archicad, Revit artlantis etc...), pour une bonne compréhension générale du projet par le maître d'ouvrage.</p> <p>C2.7 Etablir des plans en coupe, des vues en situation, en se basant sur le principe de l'esquisse et à l'aide des logiciels de conception assistée par ordinateur CAO (Autocad, Archicad, REVIT ...) retenue afin de détailler son offre de service.</p> <p>C2.8 Estimer la durée des travaux en mobilisant les connaissances acquises en gestion de projet pour mettre en place un calendrier d'exécution prévisionnel des travaux afin de fixer les échéances prévisionnelles.</p>	<p>C2.5 à C2.8 Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas réelle ou reconstituée</p> <p>Le candidat rédige une note de synthèse dans laquelle il présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une estimation des coûts des travaux du projet choisi par le maître d'ouvrage, - Des plans et des vues, - La durée des travaux. 	<p>C2.1 à C2.8 Le jury s'assure que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La notice architecturale et technique est rédigée et présentée, elle prend en compte les contraintes terrain et de construction - La notice économique est rédigée et présentée, elle comprend la liste des différents intervenants et fournisseurs retenus - Les preuves de l'étude de faisabilité sont présentées, l'étude prend en compte les aspects : <ul style="list-style-type: none"> o Temporels o Spatiales o Financiers o Techniques - Les relevés de l'état des lieux sont présentés et ont permis de prendre en compte les contraintes fonctionnelles, réglementaires,

			<p>environnementales et techniques s'appuient sur les relevés</p> <p>C2.5 à C2.8 Le jury s'assure que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La preuve de sollicitation de plusieurs prestataires est présentée ainsi que leur comparaison - Le coût prévisionnel respecte le budget validé par le client. - Des logiciels de conception assistée par ordinateur sont utilisés. - Les plans présentés respectent les normes du dessin technique et prennent en compte les contraintes techniques et réglementaires. <p>La durée des travaux est définie, un calendrier d'exécution des travaux est présenté</p>
<p>A2.3 Elaboration d'un avant-projet définitif (APD)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de plans de disposition générale - Elaboration d'un descriptif sommaire des ouvrages par corps d'état - Estimation définitive du coût prévisionnel des travaux 	<p><i>A partir de l'avant-projet sommaire (APS) retenu, élaborer un avant-projet définitif afin de déterminer la version finale du projet avec le maître d'ouvrage.</i></p> <p>C2.9 Elaborer des plans de disposition générale, d'agencement et de design d'espace en utilisant un logiciel de conception</p>	<p>C2.9 à 2.13 Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas réelle ou reconstituée.</p> <p>Le candidat présente les maquettes réalisées en rendu réaliste à l'aide d'un logiciel</p>	<p>C2.9 à 2.13 Le jury s'assurera que :</p> <p><i>L'avant-projet définitif (APD) prend en compte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan général de l'aménagement - Les plans de disposition générale

<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du dossier d'autorisation administratif (DAA) - Description détaillée des travaux - Elaboration du planning définitif des travaux - Elaboration des plans, coupes, élévations et vues extérieures/intérieures du projet - Détermination de la nature et des caractéristiques des matériaux utilisés - Utilisation des outils de conception assistée par ordinateur (CAO) - Réalisation de maquettes, infographies, dessins et planches de présentation 	<p>assistée par (Autocad, Archicad, Revit etc...) pour une projection détaillée du projet pour le maître d'ouvrage.</p> <p>C2.10 Elaborer des maquettes graphiques avec leurs rendus réalistes finaux à l'aide des outils de conception d'aménagement, d'agencement intérieur d'infographie et en dessinant les plans, les coupes, les élévations, les vues extérieures et intérieures du projet, et à travers l'utilisation de logiciels tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3DS MAX - Archicad - Autocad - Photoshop - Twinmotion <p>pour une aperçu détaillé définitif du projet.</p> <p>C2.11 Etablir un descriptif détaillé des travaux en les hiérarchisant par corps d'état en mobilisant les compétences et connaissances en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériaux - Lois et réglementations en vigueur - Règles de construction et de sécurité - Gestion de projet <p>afin de mobiliser les intervenants qui seront nécessaires pour réaliser les travaux et établir un planning définitif.</p> <p>C2.12 Procéder à une estimation définitive du coût prévisionnel des travaux en mobilisant vos connaissances en matière de chiffrage, en sollicitant les différents fournisseurs et intervenants et en s'assurant du respect de l'enveloppe budgétaire afin de fixer le budget définitif des travaux.</p> <p>C2.13 Assister le maître d'ouvrage dans ses démarches administratives en élaborant le dossier d'autorisation administrative (DAA) afin de faire la demande de permis de</p>	<p>assisté par ordinateur et d'infographie, il présente également le coût définitif des travaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un descriptif des ouvrages classés par corps d'état - L'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux - L'utilisation des logiciels de conception assistée par ordinateur est démontrée - La hiérarchisation des travaux par corps de métiers est réalisée - Le planning définitif des travaux est réalisé - La réalisation du dossier d'autorisation administratif (DAA) est maîtrisée.
--	---	--	--

	construire (DPC) le cas échéant et/ou des autorisations administratives.		
Bloc 3 –Réalisation et suivi de projet d'architecture d'intérieur ou de design d'espace			
<p>A3.1 Réalisation d'un dossier de consultation des entreprises (DCE) et assistance au marché de travaux (AMT)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition des modalités de consultation - Rédaction du cahier de clauses administratives générales (CCAG) - Rédaction du cahier de clauses techniques générales (CCTG) - Rédaction du cahier de clauses administratives particulières (CCAP) - Rédaction du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) - Insérer le projet de conception générale (PCG). - Examen des offres d'entreprises - Rédaction du rapport d'analyse des offres d'entreprises - Mettre au point l'offre retenue - Assurance de la conformité des travaux avec les dispositions du projet - Maîtrise de l'ingénierie de chantier et sa conduite - Rédaction et délivrance des ordres de services - Etablissement des états d'acompte - Délivrance du projet de décompte final 	<p><i>Définir avec le maître d'ouvrage les modalités de réalisation des ouvrages et le mode de consultation des entreprises.</i></p> <p>C3.1 Proposer les modalités de consultation en rédigeant l'acte d'engagement, la liste des documents contractuels...etc., afin de décider du mode de consultation des entreprises</p> <p>C3.2 Rédiger le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) en fixant les dispositions techniques nécessaires à l'exécution des prestations du marché afin de finaliser le dossier de consultation des entreprises.</p> <p>C3.3 Assister le maître d'ouvrage dans la sélection des offres en les analysant sur le plan économique et technique, afin de réaliser une étude comparative sous forme d'un rapport d'analyse des offres.</p> <p>C3.4 Rédiger le rapport d'analyse des offres en rappelant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les critères de jugement des offres ● Les résultats de l'appel d'offres (solution de base) <p>Et en vérifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'ensemble des calculs et reports à l'intérieur du détail estimatif et de l'acte d'engagement ● La cohérence entre ces pièces ; <p>afin que le client puisse choisir en connaissance de cause l'offre qui lui convient.</p> <p>C3.5 Organiser et diriger des réunions de chantier en fixant des rendez-vous avec les intervenants afin de gérer l'avancement des travaux</p> <p>C3.6 Rédiger des comptes-rendus de chantier en établissant l'avancement des travaux, afin d'en informer le maître d'ouvrage.</p>	<p>C3.1 à C3.12</p> <p>Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas réelle ou reconstituée</p> <p>A partir de l'étude d'un projet de conception générale, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élabore un dossier de consultations des entreprises. - Présente le dossier pratique de pilotage et de la livraison du chantier - Il présente également à l'oral les différents comptes-rendus des réunions 	<p>C3.1 à C3.12</p> <p>Le jury s'assurera que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités de consultations sont rédigées - Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) est rédigé - Le projet de conception générale (PCG) est inséré au dossier de consultation. - L'étude comparative des offres est réalisée et présentée - Le rapport d'analyse des offres est rédigé - L'offre retenue est mise au point - Les procès-verbaux sont rédigés - Les comptes-rendus de chantier sont rédigés - Le contrôle de la livraison de chantier est maîtrisé - Les ordres de service sont rédigés - Le décompte du suivi final est rédigé - Les états d'acompte sont rédigés

<ul style="list-style-type: none"> - Assurance de l'interface avec le client tout au long des travaux - Réception des ouvrages - Procédure de la levée des réserves - Etablissement du projet de décompte général - Mise en place des garanties légales 	<p>C3.7 Établir les états d'acomptes 'en se référant à la valeur des prestations réalisées en cours d'exécution du marché auxquelles ils se rapportent et en gérant les demandes d'avancement pour mieux contrôler la gestion financière du projet.</p> <p>C3.8 Mettre en place les garanties légales (remboursement, livraison, parfait-achèvement, décennale dans le BTP et biennale de bon fonctionnement) afin que le maître d'ouvrage soit couvert en cas d'imprévus.</p> <p>C3.9 Contrôler la livraison de chantier en examinant les pièces livrées afin de s'assurer de sa conformité avec les dispositions du projet</p> <p>C3.10 Assister le maître d'ouvrage pour la réception des ouvrages en rédigeant le procès-verbal de réception des ouvrages afin de prononcer la fin des travaux.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le décompte final est établi - Le procès-verbal de réception des ouvrages est rédigé - Les garanties légales sont mises en place
--	---	--	--

Bloc 4 – Veille technologique dans le domaine de l'architecture d'intérieur / Gestion de projet et management des équipes

<p>A4.1 Veille technologique dans le domaine de l'architecture d'intérieur / Gestion de projet et management des équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conservation de sa compétitivité sur le marché du travail - Innovation de son activité - Développement son activité - Surveillance concurrentielle 	<p><i>Assurer une veille concurrentielle et technique à partir de l'analyse de sources d'information, de documentations spécialisées et des sites Web concurrents pour contribuer à la gestion du projet et anticiper les évolutions et tendances</i></p> <p>C4.1Lister les sources de l'actualité en termes de réglementation et de normativité en consultant les informations publiées sur les sites dédiés et dans les documentations spécialisées afin de proposer des choix conforme à l'actualité et à la réglementation.</p> <p>C4.2 Assurer une veille concurrentielle et technique à partir de l'analyse de sources d'information, de documentations spécialisées et des sites Web concurrents, en s'informant des évolutions des techniques et des produits du bâtiment pour</p>	<p>C4.1 à C4.8</p> <p>Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas réelle ou reconstituée.</p> <p>A partir d'un projet architectural présenté, le candidat rédigera une analyse de cas en montrant qu'il a réalisé veille concurrentielle et technique afin de gérer le projet et de prendre en compte les dernières évolutions en la matière.</p>	<p>C4.1 à C4.8</p> <p>Le jury s'assurera que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation et la normativité dans le domaine sont maîtrisées. - Les dernières évolutions techniques et des produits sont prises en compte - La veille concurrentielle est réalisée
---	--	---	---

	<p>assurer la cohérence entre les différentes générations d'outils (matériels, logiciels) pour contribuer à la gestion du projet, anticiper les évolutions et tendances et pour évaluer les opportunités technologiques et les mettre en relation avec les besoins exprimés par les utilisateurs</p> <p>C4.3 Référencer les actions et produits des concurrents ou potentiels en consultant leurs réalisations notamment en matière d'innovation, afin d'être à jour sur la réalité du marché.</p> <p>C4.4 Définir l'objectif général à partir du besoin du commanditaire, du public et des compétences demandées afin de justifier les choix techniques et les enjeux</p> <p>C4.5 Elaborer des plans d'évolution du projet à partir des propositions validées par le commanditaire en rédigeant le cahier des charges.</p> <p>C4.6 Assurer le fonctionnement du projet par son suivi d'ensemble -les rendez-vous, les contrôles- en utilisant un logiciel de gestion projet (du type Agile) pour gérer les réussites et les échecs au regard des objectifs.</p> <p>C4.7 Coordonner l'équipe du projet en s'assurant du respect du budget et des délais afin de mettre en œuvre les plans d'évolution</p> <p>C4.8 Identifier les ressources nécessaires en faisant appel aux différents partenaires et fournisseurs afin de les mobiliser pour le projet</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les tâches et étapes sont listées – - Le calendrier prévisionnel existe – - Le rétroplanning est présenté, il est conforme à la durée des travaux - Des comptes rendus de réunions et de coordinations sont présentés – - Un Tableau de suivi de projet et de gestion des écarts existe - Des éléments de communication sont présentés - Un logiciel de gestion de projet est utilisé
--	--	--	---